18 René Charrier, la vie devant soi…

26 Dans les pas de Nkunku

36 Piat : « Ça ne peut plus durer ! »

LE MAGAZINE DE L'UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS

N°16 / AVRIL 2017

PROFESSION footballeur

L'UNFP, parée pour la haute mer…

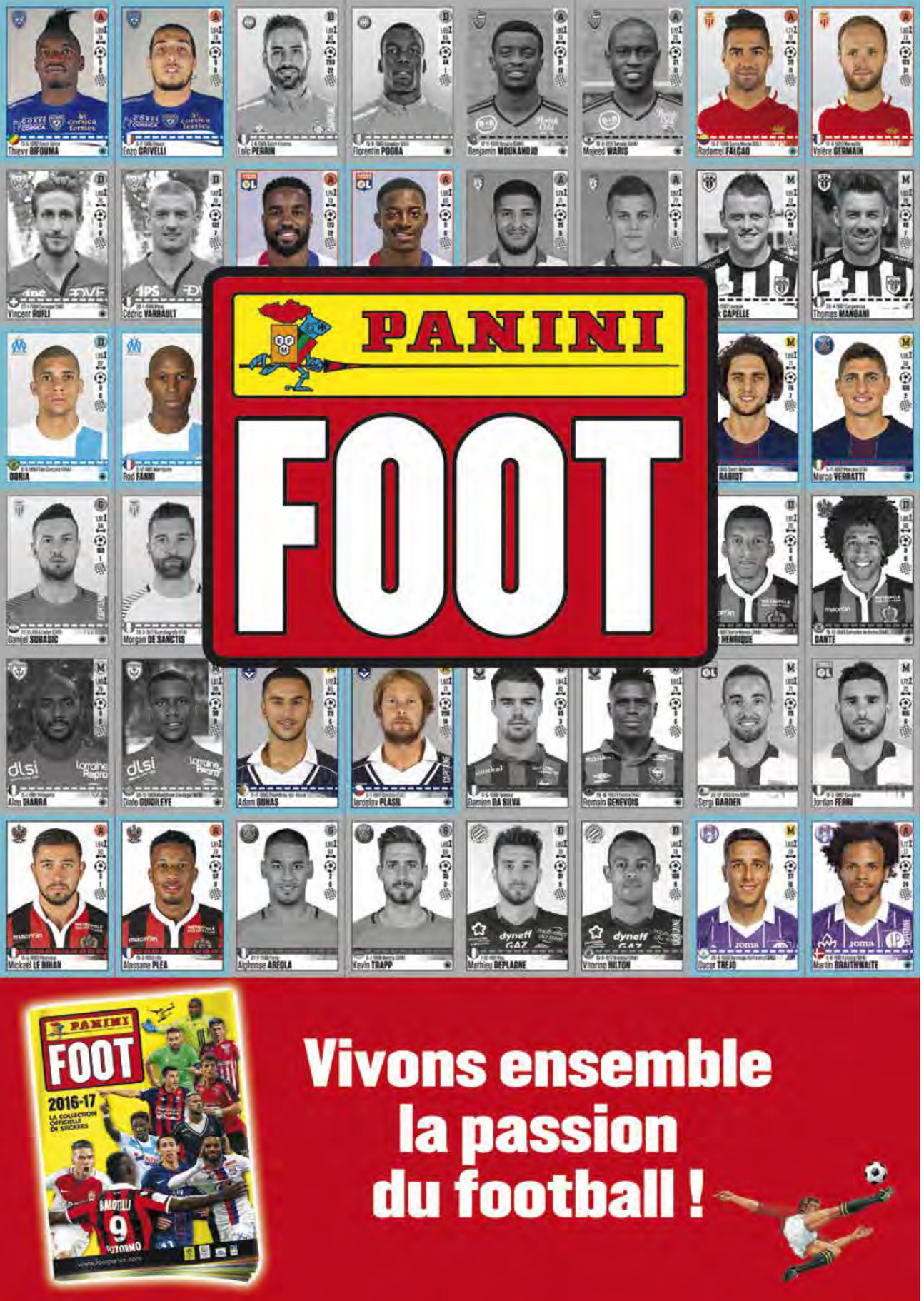

PROFESSION **footballeur**

04 Assemblée générale
13 Infos UNFP
18 À l'honneur
22 Hommage
24 Infos
26 Interview
30 Infos services
32 C'est vous qui en parlez le mieux…
34 Juridique
36 Inside FIFPro

SAGES COMME DES IMAGES ?

Un an après le départ de Johan Cruyff, Raymond Kopa s'en est allé à son tour, et j'aime à les imaginer tous les deux et quelques autres (Garrincha, Best, Moore, Matthews…) à se passer le ballon sur l'herbe verte de mes rêves évanouis.

Mais le Néerlandais, mais le Français n'étaient pas « seulement » deux des plus grands footballeurs de tous les temps, c'étaient aussi des joueurs, des hommes engagés, qui n'ont pas hésité à mettre leur renommée au service des autres, à peser de tout leur poids pour plus de justice et de liberté dans un monde où le principal acteur n'était alors ni reconnu, ni entendu, encore moins écouté… quand il lui était possible de s'exprimer.

Johan avec le syndicat néerlandais et la FIFPro… Raymond, lui, avec l'UNFP de ses amis Just Fontaine et Michel Hidalgo – qui furent nos deux premiers présidents auxquels – comme si souvent sur le terrain, il adressa une énième passe décisive en déclarant en 1963 « Les joueurs sont des esclaves ! », *quand sévissait, en France, un contrat léonin, qui obligeait les joueurs à s'engager jusqu'à leurs 35 ans avec le même club s'ils désiraient embrasser la si belle et si noble carrière de footballeur professionnel…*

L'engagement, réel, de ces deux monstres sacrés nous renvoie, inévitablement, au présent, et aux 93 % de footballeurs professionnels qui ont fait confiance, cette saison encore, à l'UNFP.

Acte syndical majeur d'une population pourtant critiquée pour un nombrilisme fantasmé par ceux qui font commerce des généralisations et préfèrent critiquer plutôt que de connaître, d'apprendre et de comprendre, l'adhésion est aussi l'expression, forte, d'une solidarité jamais démentie au sein d'une profession de footballeur qui, même à être en France la plus protégée et la mieux défendue, reste en alerte face, ici aux dirigeants, là aux politiques. Ces derniers, non satisfaits d'avoir réduit à néant le dialogue social, s'attaquant même au statut de salarié, bricolant une rémunération où réapparaît le droit à l'image, comme si le maudit DIC ressurgissait du plus profond des abysses.

Et pour plaire – car c'est bien de cela qu'il s'agit ! –, et pour répondre à la demande de quelques clubs de football qui veulent gagner la Ligue des Champions, ils auraient été capables de jeter l'ensemble des sportifs professionnels français avec l'eau du bain.

La mobilisation des représentants de sportifs, que ce soit au sein de leur propre organisation ou via la Fnass, que j'ai également l'honneur de présider, n'a pas réussi à faire avorter ce projet de loi, mais a pu en limiter les effets – néfastes pour le plus grand nombre –, puisque les partenaires sociaux, longtemps ignorés, ont arraché l'obligation d'accords paritaires dans chaque discipline, afin que soit préservées, et pour tous les sportifs professionnels, l'ensemble des protections sociales…

Il me semble parfois – mais je ne sais pas pourquoi ! –, que l'on souhaite voir le football professionnel français, pourtant si moderne dans tant de domaines, faire machine arrière, en y installant le même mépris social que Raymond Kopa avait dénoncé et combattu en son temps.

Il y a cinquante-deux ans !

Sylvain Kastendeuch
Coprésident de l'UNFP
Président de la Fnass

« Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ! »
Étienne de La Boétie

Profession Footballeur | **N° 16** | **Avril 2017** | **Prix : 1,50 euro** | Publication éditée par l'**Union Nationale des Footballeurs Professionnels** 5, rue des Colonnes, 75002 Paris Tél. : 01 40 39 91 07 – fax : 01 42 36 22 21 – **Directeur de la publication :** Philippe Piat – **Directeur de l'information/Rédacteur en chef :** Stéphane Saint-Raymond (presse@unfp.org) – **Textes :** Philippe Rossi, Stéphane Saint-Raymond – **Photos :** DPPI, *Le journal de Vitré*, Philippe Rossi, Stéphane Saint-Raymond – **Réalisation : LA SUITE** & **CO** – **Publicité-marketing :** Jérôme Dumois (jdumois@unfp.org), Régis Garrault (rgarrault@wanadoo.fr) – **Visitez nos sites :** www.unfp.org et www.tropheesunfp. Retrouvez-nous sur Facebook (UNFP – page officielle), et suivez-nous sur Twitter (@UNFP).

Un écrin à la hauteur de l'événement.

UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS (UNFP)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 8 OCTOBRE 2016

Syndicat professionnel régi par le livre premier de la deuxième partie du Code du travail. Immatriculé à la mairie de Paris sous le n° 910167. Siège : 5 rue des Colonnes 75002 Paris

L'an deux mille seize, et le huit octobre à quatorze heures

Les adhérents du syndicat professionnel dénommé « UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS » (UNFP), dont le siège est à Paris (75002), 5 rue des Colonnes, se sont réunis en assemblée générale annuelle dans les salons de l'hôtel Intercontinental Paris Le Grand, 2 rue Scribe (75009) à Paris, sur convocation du Comité directeur.

Il a été établi une feuille de présence, émargée en entrant en séance par tous les adhérents présents, avec mention des adhérents titulaires d'un droit de vote double.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Piat, Coprésident du syndicat.

MM. Sylvain Kastendeuch, René Charrier et Jean-Jacques Amorfini, respectivement Coprésident, Premier vice-Président-Trésorier et Deuxième vice-Président du syndicat, sont désignés comme scrutateurs.

Mme Sylvie Pouchelle remplit les fonctions de Secrétaire de l'assemblée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater, après vérification des deux cent onze pouvoirs régulièrement donnés à des membres présents, que sont présents ou valablement représentés :

- dix-sept adhérents titulaires d'un droit de vote double.

Assistent également à la réunion MM. Jean-Paul Retout et David Szulman, de la société Louvois Auditeurs Conseils, experts-comptables, Maîtres Jean-Jacques et Christophe Bertrand, du cabinet Bertrand & Associés, et Denis Provost, de la société Fidal, avocats.

M. Thierry Curnis, de la société CGEC, et M. Patrick Malezieux, commissaires aux comptes titulaires, régulièrement convoqués, sont présents.

Le président de séance souhaite la bienvenue aux adhérents présents et déclare que l'assemblée, régulièrement convoquée et constituée, peut valablement délibérer.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- un exemplaire certifié conforme des statuts à jour du syndicat ;
- la feuille de présence ;
- la copie des convocations adressées aux commissaires aux comptes par lettre recommandée, accompagnée du récépissé et de l'accusé de réception postaux ;
- les comptes annuels et consolidés au 30 juin 2016 ;
- le rapport de gestion du Comité directeur sur la situation financière, l'activité et les résultats du syndicat et de ses filiales comprises dans la consolidation au cours de l'exercice écoulé ;
- les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé et les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer est le suivant…

ORDRE DU JOUR

Accueil des Coprésidents.

I. Décisions statutaires

1. Présentation du rapport du Comité directeur sur la situation financière et l'activité du syndicat et sur la gestion du Groupe au cours de l'exercice écoulé ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé et les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce ;
3. Examen et approbation desdits comptes et conventions ;
4. Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
5. Quitus aux membres du Comité directeur de leur gestion et décharge aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mission au titre de l'exercice écoulé ;
6. Modifications statutaires tendant notamment à créer le poste de Quatrième vice-Président. ■■■

Stéphane Saint-Raymond mène les débats.

1 et 3 En activité ou jeunes retraités, les joueurs sont attentifs… 2 Lindsay Rose a répondu aux questions de Manuel Lerat (Europ Sports Conseils).

II. Activités du Groupe et informations professionnelles

1. Activités des services.

2. Actions sociales.

3. Adhésions.

4. Événements.

5. Informations professionnelles nationales et internationales.

III. Élection du Comité directeur

IV. Pouvoirs

Puis, le Président donne la parole au Premier vice-Président-Trésorier, qui dresse un rapide bilan de l'activité du syndicat au cours de l'exercice écoulé.

Présentation des comptes annuels et consolidés

Le premier vice-Président-Trésorier présente ensuite à l'assemblée, sous forme d'une projection de diagrammes, le rapport de gestion du Comité directeur sur la situation financière, l'activité et les résultats du syndicat et des sociétés contrôlées comprises dans la consolidation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, qui se traduit par un excédent net comptable de 21 114 euros pour le syndicat et un résultat d'ensemble consolidé également excédentaire de 715 491 euros.

Il souligne que les capitaux propres consolidés s'élèvent au montant positif de 15 685 298 euros à la clôture.

Rapports des commissaires aux comptes

Puis, les commissaires aux comptes sont invités à présenter leurs rapports sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice écoulé, ainsi que leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Le Président de séance met alors aux voix les résolutions suivantes, relatives aux décisions statutaires figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir pris connaissance du rapport du Comité directeur sur la situation financière et l'activité du syndicat et sur la gestion du Groupe pendant l'exercice clos le 30 juin 2016, et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice, l'assemblée générale approuve lesdits comptes et rapports tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et mentionnées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, telles qu'elles sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du Comité directeur, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016, soit un excédent net comptable de (+) 21 113 99 euros, en totalité au compte « autres réserves », dont le montant sera ainsi porté à la somme positive de 14 323 338,23 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, en conséquence des résolutions qui précèdent, donne quitus aux membres du Comité directeur de leur gestion au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016, ainsi que décharge de l'exécution de leur mission aux commissaires aux comptes pour le même exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Statuant à la majorité qualifiée prévue à l'article 17 des statuts du syndicat pour la modification des statuts, l'assemblée générale décide, sur proposition du Comité directeur,

- **de modifier comme suit la composition du Bureau :**

« ARTICLE 12. – BUREAU
Le Comité directeur élit, parmi ses membres à la majorité simple des suffrages exprimés et pour la durée de son mandat, un Bureau composé :
- du Président et, le cas échéant, du Coprésident ;
- du premier vice-Président ;
- de trois vice-Présidents au plus ;
- du Secrétaire général ;
- du Secrétaire général adjoint ;
- du Trésorier adjoint. »

- **d'ajouter à l'article 12 des statuts un paragraphe ainsi rédigé :**

4 Le passage obligé par la feuille de présence…

« Les membres du Bureau sortants ayant obtenu l'honorariat peuvent être convoqués aux réunions du Comité directeur et de l'assemblée générale, auxquelles ils assistent alors avec voix consultative. »

◗ et de modifier en conséquence les attributions des membres du Bureau comme suit :

« ARTICLE 15. – ATTRIBUTION DES MEMBRES DU BUREAU
◗ Le premier vice-Président ou à défaut l'un des vice-Présidents ;
◗ le Secrétaire général adjoint ;
◗ le Trésorier adjoint

remplacent de plein droit dans leurs fonctions, respectivement :

◗ le Président et, le cas échéant, le Coprésident ;
◗ le Secrétaire général ;
◗ et le Premier vice-Président-Trésorier

en cas d'empêchement de ces derniers pour quelque cause que ce soit.
(…)

Les vice-Presidents assistent les Président et Coprésident dans toutes leurs fonctions conjointement avec le Premier vice-Président. »,

le reste dudit article demeurant sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Informations professionnelles internationales et nationales

◗ Informations internationales

Le Président de séance, Coprésident du syndicat, fait part à l'assemblée du caractère distant des relations actuelles entre la FIFPro et M. Gianni Infantino, nouveau Président de la Fifa, tant en raison du peu de disponibilité que lui laisse sa prise de fonctions que du contexte lié au maintien de la plainte de la FIFPro devant la Commission européenne contre le système des transferts.

Il indique que M. Infantino souhaiterait créer au sein de la Fifa une commission des joueurs avec le concours de quelques grands joueurs internationaux, pour réduire l'influence de la FIFPro.

Il rappelle à ce sujet que la FIFPro, en accord sur ce point avec le président de l'association européenne des clubs (ECA), entend maintenir sa position, selon laquelle les questions concernant les joueurs professionnels doivent échapper à la Fifa et relèvent des relations entre leurs syndicats et ceux des clubs employeurs, qui ne sont pas représentés à la Fifa.

S'agissant du nouveau Président de l'UEFA, M. Aleksander Čeferin, le Président de séance indique que son entrée en fonction est trop récente pour pouvoir juger de sa volonté de surmonter les blocages qui existent actuellement au sein de cette institution, dont il rappelle qu'il est membre du Conseil stratégique en qualité de représentant de la FIFPro.

Il évoque, enfin, les tensions qui se sont récemment manifestées au sein de la FIFPro du fait du syndicat britannique PFA qui, eu égard à la situation privilégiée de ses adhérents, qui bénéficient des retombées des droits TV monumentaux de la Premier League, cherche à freiner les réformes et les évolutions souhaitées par les syndicats des autres pays.

◗ Informations nationales

Un film institutionnel retraçant les faits majeurs de l'actualité professionnelle nationale est ensuite projeté devant l'assemblée.

◗ Élection au conseil d'administration de la LFP

Le Président de séance reprend la parole pour évoquer le récent incident survenu lors de l'élection au Conseil d'administration de la LFP, qui a dû être ajournée à défaut de quorum du fait du refus d'entrée en séance des représentants de l'Union des acteurs du football (UAF), dont le syndicat est membre aux côtés de ceux des entraîneurs, des arbitres et des administratifs du football.

Il explique que cette attitude, qui a pu être mal interprétée, visait à empêcher que le conflit entre les deux syndicats de clubs professionnels, Première Ligue et UCPF, soit cristallisé pour quatre ans par une élection qui, si elle avait eu lieu ce jour-là, aurait conduit à une rupture d'équilibre préjudiciable aux intérêts du football professionnel français.

Il fait part de son souhait que le report de l'élection permette la reprise du dialogue et l'émergence d'un compromis entre les clubs de L1 et de L2 sur la répartition des droits TV.

◗ Commission juridique

Le Deuxième vice-Président prend ensuite la parole pour faire le bilan de l'activité de la commission juridique de la LFP au cours de la saison écoulée ; il indique que le nombre de litiges traités annuellement se situe entre quatre-vingts et cent, et que les décisions rendues sont généralement efficientes, leur non-respect par les clubs pouvant être désormais sanctionné par une interdiction de recruter.

◗ Préemptions sur mutations de joueurs

Le Président de séance évoque l'existence de conventions en vertu desquelles certains clubs en difficultés financières consentent à un autre club un droit de priorité sur le transfert de leurs jeunes joueurs.

Il indique que le syndicat s'est employé à faire interdire en France de tels accords, conclus à l'insu des joueurs et qui constituent une entrave inacceptable à leur liberté contractuelle.

◗ Groupes d'entraînement

Il est rappelé que le dispositif de l'article 507 de la charte visant à empêcher l'exclusion de joueurs du dispositif d'entraînement collectif dans le but d'exercer sur eux une pression a montré son efficacité et a donné lieu à peu de litiges au cours de la saison écoulée.

◗ Contrôles antidopage

M. Sylvain Kastendeuch, Coprésident, informe l'assemblée que la Fédération nationale des associations et syndicats de sportifs (Fnass), dont il est le Président, a obtenu que dorénavant, la responsabilité de la localisation est à la charge ■■■

des clubs et non à celle des joueurs.

- Questions d'actualité

Le Président de séance fait part de la situation de blocage dans laquelle se trouve le dialogue social depuis la mise en place de la nouvelle gouvernance de la LFP, la mission du Directeur exécutif, M. Didier Quillot, étant essentiellement économique.

Il constate qu'aucune avancée n'a été réalisée dans le dossier de la revalorisation des minima de rémunération des stagiaires et des premiers contrats professionnels.

Il évoque ensuite le risque de généralisation de la pratique des prêts de joueurs à titre onéreux, rendue possible par la loi du 27 novembre 2015, qui pourrait entraîner la précarisation des emplois et la naissance d'un marché parallèle des mutations temporaires.

Il fait état des craintes inspirées par l'idée émise par certains dirigeants d'instituer un salaire maximum pour les joueurs de L2 et rappelle à l'assemblée que la saison en cours verra la mise en application de la nouvelle formule des championnats à deux montées/descentes et un barrage.

Philippe Lafon, le nouveau DG de l'UNFP, avec Sylvie Pouchelle (assistante de la Direction) et Heinrich Schatz, le Gérant d'ESA.

Sylvain Kastendeuch, Philippe Piat et Jean-Jacques Amorfini, tous les trois réélus…

Les activités et perspectives des filiales du syndicat Europ Sports Conseils, Europ Sports Assur, Europ Sports Management et de l'association Europ Sports Reconversion sont ensuite présentées à l'assemblée sous forme d'interviews vidéo de leurs dirigeants respectifs.

Un dernier rapport moral chargé d'émotion pour René Charrier…

Puis, il est passé à l'élection du Comité directeur du syndicat.

M. René Charrier, Premier vice-Président-Trésorier, prend alors la parole et informe l'assemblée qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat, ayant décidé, après trente-quatre années au service du syndicat, de faire valoir ses droits à la retraite.

Après avoir rendu hommage à sa fidélité, à ses qualités humaines et au travail accompli au fil de cette longue collaboration, les Coprésidents invitent l'assemblée à remercier M. René Charrier par une chaleureuse ovation.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Constatant l'expiration des mandats des membres du Comité directeur à l'issue de sa réunion de ce jour, l'assemblée générale, conformément à l'article 11 des statuts, procède au renouvellement du Comité directeur pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018, et déclare élus :

- M. Jean-Jacques Amorfini
- M. Paul Baysse
- M. Franck Béria
- M. Jean Alain Boumsong
- M. Malik Couturier
- M. David Ducourtioux
- M. Yohan Eudeline
- M. Florent Ghisolfi
- M. Fethi Harek
- M. Richard Jézierski
- M. Sylvain Kastendeuch
- M. Grégory Lorenzi
- M. Éric Marester
- M. Vincent Muratori
- M. Laurent Pionnier
- M. Philippe Piat
- M. Olivier Quint
- M. Fabien Safanjon
- M. Franck Signorino
- M. David Terrier

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Comité directeur nouvellement élu, l'assemblée générale décide de présenter à la prochaine assemblée fédérale de la FFF la candidature aux postes de représentants des joueurs professionnels de football à la Haute autorité du football de Messieurs :

- Richard Jézierski, né le 19 avril 1971 à Reims (Marne), demeurant à Pont-Sainte-Marie (10150), 1 allée des Tilleuls,

- et Fabien Safanjon, né le 31 octobre 1972 à Feurs (Loire) demeurant à Niort (79000), 1 rue Elsa-Triolet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

MM. Jézierski et Safanjon, présents à l'assemblée, déclarent accepter cette désignation et remplir les conditions d'éligibilité prévues par l'article 24 g. des statuts de la FFF

HUITIÈME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne tous pouvoirs au Président et au Secrétaire général pour effectuer toutes formalités prescrites par les lois et règlements en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et le Secrétaire général.

Le Président de séance,
M. Philippe Piat
Coprésident

Le Secrétaire général,
M. David Ducourtioux

LE COMITÉ DIRECTEUR DE L'UNFP

Coprésidents
Philippe Piat et Sylvain Kastendeuch

1er vice-Président-Trésorier
Jean-Jacques Amorfini

Vice-Présidents
Richard Jézierski,
Fabien Safanjon,
David Terrier

Vice-Président d'honneur
René Charrier

Secrétaire général
David Ducourtioux

Secrétaire général adjoint
Olivier Quint

Trésorier adjoint
Malik Couturier

Membres
Paul Baysse
Franck Béria
Jean Alain Boumsong
Yohan Eudeline
Florent Ghisolfi
Fethi Harek
Grégory Lorenzi
Éric Marester
Vincent Muratori
Laurent Pionnier
Franck Signorino

Membres consultatifs
Ahmed Aït Ouarab
Nicolas Baudoin
Jean-Marc Branger
Alexandre Clément
Sébastien Dallet
Yohan Radet
Bruno Scipion
Sébastien Squillaci
Nicolas Usaï
Laurent Ciechelski
Benoît Tihy
Christian Felci
Dominique Berthaud
Jean-Marc Philippon
Emmanuel Desgeorges
Gernot Rohr

VOS DÉLÉGUÉS CLUBS 2016/2017

Ils sont nos relais dans le vestiaire, nos ambassadeurs, triés sur le volet par nos délégués régionaux : Philippe Flucklinger, David Terrier et Fabien Safanjon. Ils sont à l'écoute de leurs coéquipiers et participent notamment à l'organisation de nos différentes tournées, comme ici à Nice, pour Paul Baysse et Maxime Le Marchand avec Sylvain Kastendeuch, notre Coprésident.

ANGERS	Vincent Manceau/Romain Thomas
BASTIA	Jean-Louis Leca/Yannick Cahuzac/ Gilles Cioni
BORDEAUX	Nicolas Maurice-Belay
CAEN	Nicolas Seube/Damien Da Silva
DIJON	Frédéric Sammaritano/ Romain Amalfitano
GUINGAMP	Thibault Giresse/ Jonathan Martins Pereira
LILLE	Franck Béria
LORIENT	Paul Delecroix
LYON	Mathieu Gorgelin/Maxime Gonalons
MARSEILLE	Bafétimbi Gomis
METZ	Guido Milan/Franck Signorino
MONACO	Valère Germain/Nabil Dirar
MONTPELLIER	Laurent Pionnier/Joris Marveaux/ Daniel Congré
NANCY	Vincent Muratori
NANTES	Maxime Dupé/Léo Dubois
NICE	Maxime Le Marchand/Paul Baysse
PARIS	Maxwell Scherrer
RENNES	Romain Danzé/Benoît Costil
SAINT-ÉTIENNE	Loïc Perrin/Jérémy Clément
TOULOUSE	Pantxi Sirieix/Alexis Blins/Yann Bodiger

AJACCIO AC	Johan Cavalli/Anthony Lippini
AJACCIO GAZÉLEC	David Ducourtioux/Clément Maury
AMIENS	Régis Gurtner/Julien Ielsch
AUXERRE	Zacharie Boucher/Rémi Fournier
BOURG-PERRONAS	Lakdar Boussaha/Bruce Abdoulaye
BREST	Gaëtan Belaud/Bruno Grougi
CLERMONT-FD	Eugène Ekobo/Jacques Salze/ Rémy Dugimont
LAVAL	Malik Couturier/Erwan Quintin
LE HAVRE	Alexandre Bonnet/Cédric Cambon
LENS	Nicolas Douchez/Mohamed Fofana
NÎMES	Fethi Harek/Renaud Ripart
NIORT	Jérémy Choplin/Matthieu Sans
ORLÉANS	Pierre Bouby/Antar Yahia
RED STAR	Arnaud Balijon
REIMS	Johann Carrasso/ Danilson Da Cruz Gomes
SOCHAUX	Faneva Andriatsima/Florent Ogier/ Matheus Vivian
STRASBOURG	Éric Marester/Felipe Saad/ Jérémy Grimm
TOURS	Bryan Bergougnoux/ Quentin Westberg
TROYES	Benjamin Nivet /Stéphane Darbion
VALENCIENNES	Sébastien Roudet/Loïc Nestor/ Ahmed Kantari

AVRANCHES	Julien Ricaud
BASTIA CA	Jeffrey Baltus
BELFORT	Thomas Régnier
BÉZIERS	Magno Macedo Novaes
BOULOGNE-S-MER	Grégory Thil
CHAMBLY	Simon Pontdemé
CHÂTEAUROUX *	Guillaume Dequaire/ Joseph M'bone
CONCARNEAU	William Sea Nessemon
CRÉTEIL *	Sébastien Puygrenier
DUNKERQUE	Marc Fachan/Stjepan Cvitkovic
ÉPINAL	Frédéric Marques
LES HERBIERS	Luidgi Glombard
LYON LA DUCHÈRE	Nicolas Seguin
MARSEILLE CONS.	Umut Bozok
PARIS FC *	Vincent Demarconnay/ Hervé Lybohy
PAU	Paul Maisonneuve
QUEVILLY ROUEN	Pierre Vignaud
SEDAN	Benoît Leroy

* Clubs professionnels

David Terrier
Fabien Safanjon
Philippe Fucklinger

#Netuezpaslefoot

QUAND L'UNFP SE MOBILISE ET MOBILISE

La campagne « #Netuezpaslefoot », initiée par l'UNFP et portée par l'ensemble du football professionnel français en décembre dernier, a totalement répondu à l'attente de Sylvain Kastendeuch, Coprésident de notre syndicat, qui, fort de la mobilisation autour de l'action voulue par les footballeurs, veut désormais aller plus loin encore…

Sylvain, peut-on parler de succès ?
Il n'y avait pas de victoire à remporter, si ce n'est celle, finale, contre la violence. Disons plutôt que nous avons réussi – et c'est ce que nous souhaitions – à mobiliser l'ensemble du football professionnel français, preuve d'une prise de conscience générale face à un phénomène qui met notre sport en danger. Notre message a été entendu, repris par les joueurs, évidemment, par la LFP, par les clubs, par les supporters, que ce soit au début de chaque rencontre, lorsque les équipes ont pénétré sur le terrain avec les t-shirts que nous avions spécialement créés, ou sur les réseaux sociaux…

Sur lesquels il y avait à boire et à manger…
Comme toujours… Certains ont fait l'amalgame, notamment avec les mesures restrictives ou les sanctions qui frappent certains supporters. Mais c'est justement ce que nous souhaitons voir disparaître et c'est pourquoi nous avons appelé à la responsabilité de chacun. Nous n'avons jamais confondu les vrais et les pseudos-supporters ; nous le savons, comme les joueurs, comme notre sport, pris en otage par quelques-uns… Si, demain, ces actes lâches, perpétrés par une infime minorité, disparaissent, c'est tout le football, y compris les supporters, qui en sortira vainqueur. C'est là le sens de notre engagement…

Comment allez-vous continuer à agir contre la violence ?
Il ne s'agit pas, je me répète, du combat de l'UNFP, mais de l'ensemble de ceux qui font, au quotidien, le football professionnel en France. Nous sommes décidés à être, comme souvent, force de propositions, à initier le dialogue entre toutes les parties prenantes car nous savions, en lançant cette campagne, que la solution serait collégiale.

Et qu'attendez-vous des échanges que vous appelez de vos vœux ?
Que l'on puisse convaincre – ce qui ne devrait pas poser de problème, faut-il l'espérer ! – de l'impérieuse nécessité d'éduquer à travers des réunions, des campagnes de sensibilisation, des actes forts. Nous saurons trouver les meilleures solutions, à condition de ne fermer la porte à personne, de savoir écouter pour comprendre et être ainsi en mesure d'apporter les bonnes réponses. Je ne vois pas pourquoi et comment nous ne pourrions pas y parvenir. Et le plus tôt sera le mieux. Le football est en danger ; il doit agir pour se sauver !

Adhésions

93 %

Les saisons se suivent et se ressemblent, pour l'UNFP, qui enregistrait en février un taux d'adhésion de 93 %. 93 % des footballeurs sous contrat professionnel en France font donc confiance à notre syndicat, ce qui témoigne, s'il en était besoin, que nous répondons parfaitement à la demande d'une population dont nous défendons les droits et les intérêts depuis bientôt soixante ans.

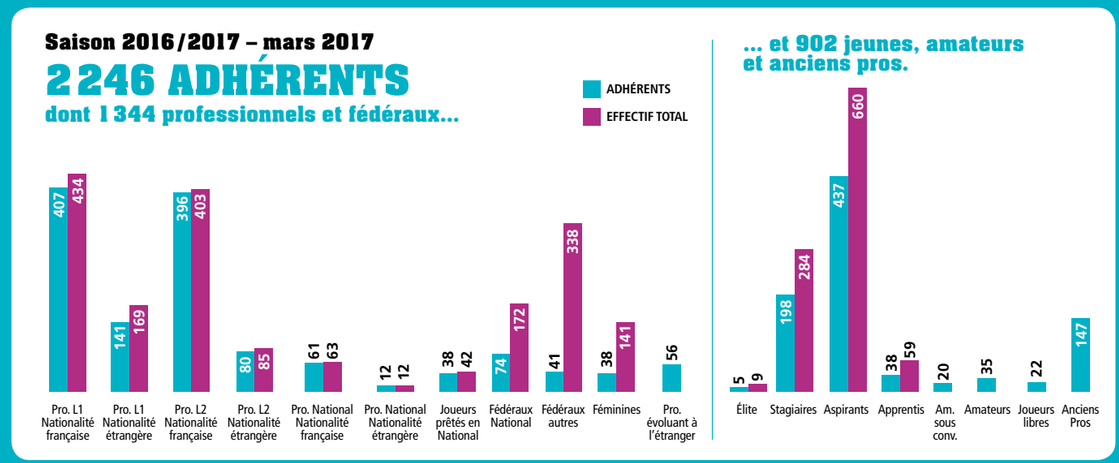

L1 = 90,88 % **L2 = 97,54 %** **National = 94,87 %** **ADHÉSIONS PROS : 93,96 %**

Pécule

8 000 EUROS !

Arrondir au millier d'euros supérieur, telle a été la décision prise pour le pécule… Une augmentation de 3,1 % – mais oui ! –, et voilà que les joueurs qui souhaiteraient faire valoir leurs droits en 2017 toucheront 8 000 euros par année de carrière, à condition d'avoir cotisé quatre ans au moins.

Appli Footballeur pro
RÉCOMPENSÉE !

Lancée en septembre dernier et remportant un réel succès, que ce soit auprès de nos adhérents ou de tous ceux qui font l'écosystème du football français et du grand public, l'application Footballeur pro, dont nous ne sommes pas peu fiers, a reçu, en janvier, le Trophée Think Football innovation dans la catégorie Marketing, sponsorisé par le groupe La Poste.

Ce prix a été remis par Gérard Houllier, l'ancien sélectionneur des Bleus, à Philippe Piat, Coprésident de l'UNFP, lors de la première journée « Innovation dans la filière football », organisée par *News Thank*, média notamment dédié à l'information de l'économie du football. Cette récompense témoigne de la qualité d'un outil réellement innovant et salué comme tel dès sa mise en ligne, qui prouve que l'UNFP vit avec son temps : *« L'UNFP œuvre au quotidien pour défendre les droits et les intérêts des joueurs, porter leur parole, et les accompagner au mieux dans la gestion de leur carrière, que ce soit sur ou en dehors du terrain*, commente Jérôme Dumois, conseiller à la présidence de notre syndicat, à l'origine de ce projet.

C'est dans une démarche de service encore plus performant, et pour toujours mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins, que nous avons lancé l'application mobile Footballeur pro, qui offre notamment une nouvelle façon de consommer l'information football. »

Une façon qui plaît, à en croire le nombre important et régulier de téléchargements.

Partir… revenir…
L'UNFP VOUS DIT TOUT !

Que vous arriviez ou reveniez en France, ou bien encore que vous partiez à l'étranger, l'UNFP vous accompagne dans toutes vos démarches sociales et contractuelles grâce à un site performant, régulièrement mis à jour pour coller aux réformes et changements dans l'ensemble des pays qui sont ici renseignés.
Alors n'hésitez pas…

http://www.etranger.unfp.org/

1 La table ronde lors du lancement de Footballeur pro, animée par Bruce Toussaint et à laquelle participèrent, notamment, Jean-Michel Aulas, Président de l'OL, et Mickaël Landreau, ancien gardien international.

2 Gérard Houllier vient de remettre à Philippe Piat le Trophée de l'innovation.

UN FILM PEUT EN CACHER UN AUTRE…

L'UNFP se met en scène.

Depuis quelques semaines, l'UNFP présente son nouveau film institutionnel. Son ou plutôt ses films, puisque deux formats ont été choisis – un court de 2'30 –, scénarisé, et un long de 7'30, sous la forme d'un reportage – afin de s'adresser à différentes cibles (joueurs, partenaires, institutions).

« Pour présenter l'UNFP, explique Manuel Piumi, Directeur de la communication de notre syndicat, *il suffit de suivre le parcours d'un joueur professionnel tout au long de sa carrière. C'est l'agence de publicité Les Bouchées doubles , qui a imaginé pour nous ce film, réalisé par Borsalino Production. On suit le joueur tout au long de sa carrière, on dévoile ses pensées et ses réflexions. Ce qui permet de mettre en exergue les valeurs portées par l'UNFP (solidarité, esprit d'équipe, combativité, etc.) et de répondre ainsi parfaitement à l'objectif de communication fixé par notre direction avec notre nouvelle signature : "*Tous unis pour un football plus juste*"… »*

SERVICES COMPRIS !

Olivier Bogaczyk (Europ Sports Conseils) à Toulouse.

Pour la troisième année de suite, la tournée des services de l'UNFP (ESA, ESC, ESM, ESR) s'articule autour d'un quiz, qui ne se prend pas au sérieux mais pose de vraies questions sur la carrière des joueurs.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que ces derniers y trouvent un intérêt, et pas moins surprenant que les différents représentants des services de l'UNFP, qui animent ces réunions avec nos délégués régionaux, s'en servent pour introduire la présentation de leur travail, les actions menées, les succès ou les difficultés rencontrées.

Trophées du joueur du mois
QUAND PANINI ENTRE EN JEU…

Parce qu'ils ont su se renouveler, se moderniser, parce qu'ils sont portés par beIN SPORTS, qui leur offre une incroyable visibilité, et parce qu'ils correspondent aussi parfaitement au mode de communication qui, aujourd'hui, donne une place prépondérante aux réseaux sociaux, les Trophées UNFP du meilleur joueur du mois, qu'il s'agisse de la Ligue 1 ou de la Domino's Ligue 2, connaissent un succès qui ne se dément pas et qui va même croissant.

Ce qui n'a pas échappé à notre partenaire historique, Panini, bien décidé à surfer avec nous sur cette belle vague en proposant, chaque mois, un jeu-concours auquel les supporters ont totalement adhéré, alors que les joueurs s'y prêtent avec un enthousiasme certain.

	Ligue 1	Domino's Ligue 2
AOÛT	**Alexandre Lacazette** (Olympique Lyonnais)	**Neal Maupay** (Stade Brestois)
SEPTEMBRE	**Edinson Cavani** (Paris Saint-Germain FC)	**John Bostock** (RC Lens)
OCTOBRE	**Edinson Cavani** (Paris Saint-Germain FC)	**John Bostock** (RC Lens)
NOVEMBRE	**Thomas Lemar** (AS Monaco)	**Nicolas Douchez** (RC Lens)
DÉCEMBRE	**Maxime Lopez** (Olympique de Marseille)	**Rachid Alioui** (Nîmes Olympique)
JANVIER	**Bernardo Silva** (AS Monaco)	**Faneva Andriatsima** (FC Sochaux)
FÉVRIER	**Marco Verratti** (Paris Saint-Germain FC)	**Rémy Dugimont** (Clermont-Foot 63)

1 Edinson Cavani (PSG), vainqueur en septembre et en octobre, est sage comme une image.

2 Rémy Dugimont, le Clermontois, dernier lauréat pour la Domino's Ligue 2.

3 Maxime Lopez, le Marseillais, quand le talent n'attend pas le nombre des années.

L'HISTOIRE D'UNE VIE...

René Charrier

Il continue de pousser la porte de « sa » maison, parce que ce jeune retraité a été, est et restera chez lui à l'UNFP. René Charrier et l'UNFP, l'histoire d'une vie qui se lit comme un roman. Mais de quel livre s'agit-il ? Un roman d'aventures ? Une histoire d'amour ? Un poème sur la passion ? Une tribune pour l'engagement ? Un plaidoyer syndical ? Un essai social ? Un recueil sur l'amitié ?
Un peu, beaucoup à la fois. Passionnément, parfois même jusqu'à la folie parce que, comme le disait Oscar Wilde, « *les folies sont les seules choses qu'on ne regrette jamais !* »

Cet engagement, précoce, s'est logiquement prolongé, ma carrière terminée, quand j'ai répondu favorablement à la demande de Philippe Piat au tournant des années 80. Philippe, Jean-Jacques (Amorfini, Ndlr) et moi, nous n'étions alors que trois, nous n'étions vraiment pas nombreux au regard de l'UNFP d'aujourd'hui, de ses quelque cinquante salariés, de la place qui est la sienne au cœur du football professionnel français et mondial, via notre engagement auprès de la FIFPro.

Petit à petit, grâce à la clairvoyance de Philippe, nous avons eu les moyens de réaliser les idées qui germaient en nous, tout en renforçant notre équipe, tout en affirmant également notre volonté de défendre les droits et les intérêts du footballeur salarié, alors que le football français, avec l'arrivée des grands capitaines d'entreprises, avec l'intérêt naissant qu'il suscitait auprès de la télévision, avec l'argent, entrait dans une ère nouvelle, que l'on disait moderne, comme c'est le cas à chaque nouveau cycle. Ces changements ont profondément impacté le quotidien des joueurs et il nous a fallu, alors, trouver rapidement des réponses appropriées face à des phénomènes nouveaux, que nous n'avions pas forcément appréhendés, comme la fin du plein emploi, par exemple, que je situe en 1986. Se sont ensuivis les premières approches en matière de reconversion pour une population dont la carrière était écourtée, quand d'autres ne débutaient même pas réellement. Puis, il y eut, en 1990 et parce que le chômage avait fini par s'installer comme dans le reste de la société, la création du stage que nous n'aurions jamais imaginé, alors, voir perdurer ainsi... Il fallait apporter des réponses, aller chaque fois un peu plus loin. Il fallait aussi agir, plutôt que réagir, dans beaucoup de domaines qui nous étaient parfois inconnus. Mais nous ne voulions pas, et je pense que nous avons réussi, être spectateurs de la formidable évolution que nous vivions, mais faire partie du mouvement, être des acteurs, mais sans jamais oublier pourquoi et, surtout, pour qui nous étions là.

On a parlé, et moi le premier, de mes trente-cinq années passées à l'UNFP... Trente-cinq années de vice-présidence, oui, mais dix ans de plus quand je regarde dans le rétroviseur et que je me revois délégué club à Sedan... J'avais 21 ans à peine !

Je me souviens que les idées fusaient, alors, mais que nous n'avions pas, au début, les moyens de les réaliser... Les idées, les envies... Déjà, à cette époque, alors que je venais à peine de raccrocher, je me remettais dans la peau du joueur que j'avais été et je me demandais : "Que me manque-t-il ? Qu'aimerais-je voir évoluer et comment ?" Cela ne m'a jamais quitté, j'ai toujours conservé cette âme de joueur, j'ai toujours essayé de me mettre à sa place, de penser comme lui, pour lui, pour le groupe...

« C'est pour cette raison que nous avons décidé, alors que les technologies nouvelles naissaient et annonçaient les changements que l'on connaît dans notre mode de vie, de renforcer, d'intensifier notre présence auprès des joueurs avec la mise en place, en 2000, des délégués régionaux. Le footballeur professionnel avait changé et nous sentions qu'il était devenu indispensable d'être plus proches de lui au quotidien, de marquer la présence du syndicat, d'inscrire une dimension humaine dans les rapports que nous avions avec les joueurs, et ne pas laisser cette relation privilégiée aux seuls agents, qui se sont alors multipliés.

« Au niveau syndical, quand je regarde le nombre de combats, petits ou grands, que nous avons menés et gagnés dans leur grande majorité, je me dis que nous avons, dès les premières heures, emprunté la meilleure route possible, celle du dialogue et celle de la fermeté, sans pour autant être jusqu'au-boutistes car nous avons toujours eu à cœur de préserver l'intérêt général, au-delà de notre devoir envers nos adhérents. Nous voulions – et les dirigeants ont mis longtemps à le comprendre, quand certains ne l'ont toujours pas appréhendé au même titre, d'ailleurs, qu'ils continuent de ne pas croire au dialogue social – un footballeur heureux dans un football heureux, et nous avons très vite su que, pour parvenir à nos fins, il nous fallait y travailler au quotidien, savoir déranger quand cela devenait nécessaire, savoir nous arranger si le joueur n'y perdait rien. Et surtout travailler en profondeur, recruter, nous professionnaliser.

« Beaucoup se sont étonnés face à la création de nos différents services au fil des années, de la place de l'UNFP, de son rôle, parce qu'ils n'avaient pas compris qu'un syndicat, qui se veut moderne, à l'écoute de ses adhérents, totalement voué à eux, ne peut se contenter de mener le combat politique, tout en laissant à d'autres – et avec les problèmes que cela a pu entraîner pour un grand nombre de joueurs, que ce soit au niveau de l'assurance ou de la gestion de biens, par exemple – le soin de prendre en main le quotidien des footballeurs professionnels. Nous avons fait le choix inverse et je pense, je suis persuadé, plutôt, que personne ne le regrette au sein de l'UNFP.

« Ce qui nous a pénalisés, par le passé, c'est de ne pas faire savoir ce que nous faisions. Par pudeur et respect pour les joueurs lorsqu'il s'agissait des actions sociales que nous avons menées, et simplement parce que nous n'en mesurions pas l'intérêt, alors que nous avons étouffé tant de conflits dans l'œuf, réglé tant de problèmes sans que personne ne le sache. Cela avait fini par nous pénaliser, car les joueurs, à juste titre, finissaient parfois par se demander à quoi pouvait bien servir l'UNFP, alors que nous consolidions nos acquis, marquions notre territoire et notre prééminence face aux dirigeants, aux politiques…

« L'UNFP, pour finir, a été, est et restera une formidable aventure humaine. Elle a donné un sens à ma vie, alors qu'elle n'aurait pu que la traverser. J'ai accepté, au contraire, qu'elle la remplisse entièrement car je ne me voyais pas faire les choses à moitié. Le temps est hémophile, les années ont défilé à une vitesse vertigineuse… Moi, je n'ai rien vu passer !

« Ce travail n'est plus à faire, aujourd'hui, même s'il convient régulièrement – les dirigeants et les politiques passent, l'UNFP reste ! – de rappeler notre représentativité, la force de nos convictions et de notre engagement…

« Bien sûr, le football a changé. Il est toujours aussi beau, voire même plus beau. Bien sûr, l'environnement a changé, notre travail est plus difficile, notre approche plus complexe, délicate, quand les joueurs sont sollicités de toutes parts. Bien sûr, l'UNFP a conscience qu'il lui est et sera impossible d'inverser certaines tendances alors qu'il le faudrait, pourtant, mais elle agit pour ralentir le jeu, pour atténuer les effets négatifs. Le plus important, c'est de ne pas baisser les bras, de rester force de propositions, d'opposition, si nécessaire, de prévention, d'éducation, aussi, comme nous le faisons si bien auprès des jeunes des centres de formation. Les jeunes, aujourd'hui, savent qui nous sommes, ce que nous faisons pour eux, pour leur carrière, pour le football. Comme les pros, ils savent que l'UNFP, ce n'est pas une bande de gugusses à Paris, mais qu'elle est sur le terrain, partout, tout le temps. Cela nous conforte dans les choix que nous avons faits, cela renforce notre capacité à mobiliser en cas de besoin, car nous restons vigilants, sur nos gardes…

Peut-être parce que j'ai su conserver l'âme de ce joueur que je n'ai jamais cessé d'être… »

MERCI MONSIEUR KOPA !

Avec Just Fontaine, encore et toujours, ici lors d'une cérémonie des Trophées UNFP du football en 2008.

1 L'équipe de France lui a ouvert les portes d'une renommée internationale, notamment grâce à la fameuse Coupe du monde de 1958, en Suède, qui vit éclore Pelé, et célébra Raymond Kopa comme meilleur joueur de la compétition, alors que son copain Just Fontaine entrait lui aussi dans l'histoire, avec treize buts, ce record qui ne sera probablement jamais battu !

2 Kopa, Puskàs, Di Stefano : l'attaque de feu du Grand Real Madrid… Qui dit mieux ?

3 C'est sous le maillot du Stade de Reims, que Raymond Kopa a commencé à écrire sa légende…

Zinédine Zidane et Raymond Kopa ont en commun un Ballon d'Or, le maillot du Real Madrid et une place de choix dans l'histoire du football mondial…

Les footballeurs professionnels de France, d'Europe et d'ailleurs savent-ils vraiment ce qu'ils doivent à ces pionniers, ceux qui, au tournant des années 60, ont créé l'UNFP ou ont, comme Raymond Kopa, porté ses idées, dans la foulée de Just Fontaine, d'Eugène N'Jo Léa et de Jacques Bertrand. Ils n'étaient alors qu'une poignée, convaincus que le footballeur était un salarié comme un autre, décidés à abroger le contrat léonin en cours dans une France qui se voulait pourtant déjà moderne…

Mais de quel contrat parle-t-on ?
« *Les joueurs étaient alors propriété de leur club jusqu'à leur fin de carrière,* rappelle Philippe Piat, l'actuel Coprésident de l'UNFP. *Ils se retrouvaient de facto sous la pression de leurs dirigeants. Ils pouvaient être, alors, soit conservés soit transférés contre une indemnité reversée à leur club, mais sans jamais avoir leur mot à dire. À 22 ans, j'ai signé un contrat pro avec le RC Strasbourg, qui me liait avec le club alsacien jusqu'à mes 34 ans…* »

Ami et coéquipier de Just Fontaine, au stade de Reims ou en équipe de France, et notamment lors de l'extraordinaire Coupe du monde 1958, Raymond Kopa – qui fut le premier Ballon d'Or français en 1958, et remporta trois coupes aux grandes oreilles sous les couleurs du Real Madrid – prit son temps pour se joindre au mouvement syndical naissant, mais il frappa un grand coup, ce qui lui valut six mois de suspension avec sursis…

Car Raymond, à la différence des autres joueurs en activité qui craignaient logiquement les représailles des dirigeants, avait décidé de mettre sa notoriété au service des autres footballeurs en déclarant : « *Les joueurs sont des esclaves !* ».

« *Kopa avait bien ressenti qu'il avait la légitimité de dénoncer cette situation parce qu'il était une star, il était intouchable ou presque.* »

Le coup de gueule du Ballon d'Or et la mobilisation des joueurs et des membres de l'UNFP, qui n'a jamais faibli lors des cinq années qui suivirent, aboutirent finalement en1968 à l'adoption d'un contrat à durée librement déterminée qui entrera en vigueur en 1969.

Ce contrat, renforcé par la Charte du football (août 1973), véritable convention collective, régit toujours la carrière des footballeurs professionnels en France. Mais pour Philippe Piat, cinquante-quatre ans après la déclaration choc de Raymond Kopa, « *le combat est toujours d'actualité. Le football est toujours un espace de non-droit où les lois sont transgressées…* ».

Il n'en reste pas moins que l'UNFP ne remerciera jamais assez Monsieur Raymond Kopa, décédé le 3 mars dernier.
Il fut aussi grand et décisif en dehors du terrain qu'il l'avait été sur l'herbe verte, assis pour toujours à la table des plus grands joueurs de tous les temps…

KOPA ACCUSE:
Les joueurs sont...
des ESCLAVES

« JE NE L'AI JAMAIS REGRETTÉ ! »

En 2001, alors que nous l'avions rencontré autour du quarantième anniversaire de l'UNFP, Raymond Kopa s'était souvenu…

« L'affaire a fait grand bruit, à l'époque. J'ai écopé de six mois de suspension avec sursis, mais les choses ne pouvaient plus durer ainsi. Oui, les footballeurs étaient réellement des esclaves. Ils n'avaient jamais leur mot à dire… Il fallait donc que les joueurs puissent, enfin, être écoutés et entendus. J'ai agi pour la collectivité et je n'ai jamais regretté avoir réagi ainsi. J'avais un rôle à jouer, un ultime ballon de but à donner à Justo. Et même s'il a fallu attendre quelques années pour que le but soit marqué par Fontaine, Hidalgo et tous les footballeurs français… la fin de l'esclavagisme était écrite. »

LE NOUVEAU BUREAU

Président
Sylvain Kastendeuch (UNFP)

Vice-Présidents
Pascal Chanteur (UNCP)
Johan Passave-Ducteil (SNB)
Robins Tchale-Watchou (Provale)

Secrétaire Général
Jean-François Reymond (SNB)

Secrétaire général adjoint
Bastien Lamon (AJPH)

Trésorier
Jean-Jacques Amorfini (UNFP)

Trésorier adjoint
Romuald Palao

Membre
Gaël Arandiga (Provale)
Carlos Da Cruz (UNCP)
Stéphane Burchkalter (UNFP)

SYLVAIN KASTENDEUCH, RÉÉLU PRÉSIDENT D'UNE FNASS EN MOUVEMENT

L'Assemblée générale élective de la Fédération Nationale des associations et syndicats de sportifs, la Fnass, s'est tenue ce lundi 12 décembre dans les bureaux de l'UNFP, à Paris. Elle a reconduit à sa présidence, et pour un cinquième mandat consécutif, Sylvain Kastendeuch, par ailleurs Coprésident de l'UNFP.

Le moins que l'on puisse écrire, c'est que la Fédération Nationale des Associations et Syndicats de Sportifs[1] tisse sa toile, partenaire incontournable du sport professionnel français, force de propositions qui ne rate jamais une occasion de faire entendre la voix des sportifs professionnels évoluant en France, qu'elle représente.

L'Assemblée générale, tenue ce lundi 12 décembre, a ainsi confirmé, s'il en était besoin, la place toujours plus grande prise par la Fnass dès qu'il s'agit de défendre les droits et les intérêts de ses adhérents ou de favoriser, notamment, leur accès à une formation. Ces derniers ne s'y trompent pas et, mobilisés par leur syndicat respectif, prennent une part active aux élections des délégués du personnel, organisées dans leur club employeur, quand ils ne sont pas élus eux-mêmes…

« *Nous attendons avec impatience*, note Franck Leclerc, le Directeur de la Fnass, *le nouveau décompte de la représentativité dans la branche du sport pour la période 2017/2021. Nous avons bon espoir d'avoir gagné une place, ce qui ferait de la Fnass la deuxième force syndicale dans la branche du sport. Cette représentativité, forte, est le meilleur des messages que nous puissions envoyer aux différentes instances : il faut compter avec nous, dialoguer avec nous, qui portons les besoins et les attentes des sportifs professionnels !* »

Lors de cette Assemblée générale, il a également été question de lutte contre le dopage, et tous les membres des sports collectifs présents se sont félicités que la localisation soit, désormais, à la charge des employeurs. « *L'AFLD a fini par entendre nos demandes* », s'est ainsi félicité Sylvain Kastendeuch.

La Commission européenne, elle, a déclaré recevable la plainte déposée par la Fnass portant sur les nouvelles dispositions du CDD (loi du 27/11/2015), qui s'opposent à la directive européenne du 28 juin 1999 (1999/70/C.E.). Ce que la Fnass avait dénoncé dès le projet de loi, mais sans avoir été ni écoutée, ni entendue par le ministère français des Sports.

« *Sur ce point*, se félicite Sylvain Kastendeuch, *comme sur d'autres, la Fnass montre un réel professionnalisme, une capacité d'analyse et de réaction qui témoignent de notre montée en puissance. Mais ce n'est là que la partie émergée de notre travail, qui passe par un nombre toujours plus important de réunions dans une branche en mouvement, qui ne peut plus ignorer les sportifs professionnels que nous représentons.* »

Pas étonnant, dès lors, qu'à l'heure des élections, la Fnass choisisse la stabilité avec un cinquième mandat de Président pour Sylvain Kastendeuch (Coprésident de l'UNFP, également) et la mise en avant de deux sportifs en exercice, Robins Tchale-Watchou (Provale) et Johan Passave-Ducteil (SNB) qui rejoignent Pascal Chanteur (UNCP) au poste de vice-Président.

(1) La Fnass est composée des syndicats professionnels des handballeurs (AJPH), des rugbymen (Provale), des basketteurs (SNB), des cyclistes (UNCP) et des footballeurs (UNFP).

Dopage

DE LA LOCALISATION INDIVIDUELLE À LA LOCALISATION COLLECTIVE

Depuis une loi de juillet 2008, au moins un sportif par club professionnel de football (mais cela était également valable pour le handball, le basket, le rugby ou encore le volley) était désigné pour intégrer le groupe cible de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

Conformément aux dispositions du Code du sport, ces sportifs avaient obligation de renseigner, via un logiciel appelé Adams, un créneau d'une heure par jour toute l'année entre 6 et 21 heures au cours duquel ils pourraient subir des contrôles antidopage inopinés. Ce système était soi-disant, à en entendre l'AFLD, alors, la seule possibilité de lutter efficacement contre le dopage.

Le défaut de localisation ou l'absence du sportif lors du contrôle inopiné entraînait un avertissement à l'encontre de ce dernier. Au bout de trois avertissements dans une période de dix-huit mois, le sportif était sanctionné de plusieurs mois de suspension, sans qu'il y ait besoin pour cela d'un contrôle positif.

Aux yeux de l'UNFP et de la Fnass, les contraintes (intrusion dans sa vie privée, notamment) et les risques encourus par le sportif (suspension sportive) semblaient disproportionnés par rapport à l'objectif poursuivi de lutte contre le dopage. Ce système, de surcroît, ne s'applique qu'à une très infime partie des sportifs professionnels (un joueur sur plus d'une vingtaine à l'intérieur de l'effectif d'un club de football professionnel, par exemple).

Enfin, il était difficilement envisageable, pour l'UNFP et la Fnass, de voir leurs adhérents, sportifs professionnels, sanctionnés à titre individuel pour des « problèmes de calendrier », alors que ces derniers pratiquent des sports collectifs et qu'ils répondent à des contraintes de planning imposées par leur club employeur.

Ainsi après une plainte déposée auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, et grâce à de nombreux rendez-vous et de longs entretiens durant ces dernières années, aucun footballeur professionnel n'a été réintégré dans le groupe cible de l'AFLD pour la présente saison, 2016-2017.

Mieux encore, et même si les dispositions du Code du sport n'ont pas encore été modifiées (en effet, elles s'appliquent à l'ensemble des sportifs français), l'AFLD impose à présent à l'ensemble des Ligues professionnelles de demander à leurs clubs respectifs de transmettre l'emploi du temps de leur équipe première de manière hebdomadaire (entraînements et matchs).

Dès lors, ce système de localisation collective est désormais à la charge des clubs et permet des contrôles inopinés sur plusieurs joueurs d'un effectif sans qu'un seul d'entre eux ne risque une suspension sans avoir été contrôlé positif.

La lutte contre le dopage s'en trouve ainsi renforcée et les sportifs professionnels protégés. L'action de l'UNFP et de la Fnass a donc porté ses fruits, grâce à la compréhension de l'AFLD.

Christopher Nkunku, José Pierre-Fanfan

LES DEUX FONT LA PAIRE…

Depuis bientôt quatre ans, maintenant, José Pierre-Fanfan, agent de joueur au sein d'Europ Sports Management, veille sur la carrière de Christopher Nkunku, le talentueux milieu de 19 ans du Paris Saint-Germain. Une carrière qui a connu un brusque coup d'accélérateur au mois de décembre, lorsqu'Unai Emery, l'entraîneur parisien, l'a aligné à quatre reprises et qu'il ne tarit pas d'éloges sur le natif de Lagny-sur-Marne. Entretien croisé entre José Pierre-Fanfan, l'agent, et son poulain, Christopher Nkunku…

Christopher, comment s'est passée ta rencontre avec José Pierre-Fanfan ?
Il y a quasiment quatre ans, maintenant, j'évoluais en U17 en Division d'Honneur au PSG, et José est venu me voir jouer. J'étais très surpris qu'il soit là pour moi, parce qu'il y avait d'autres joueurs qui étaient en avance par rapport à moi. Je n'évoluais même pas avec les nationaux ; j'étais en retard, encore un peu frêle, physiquement. Il est venu me parler, parce qu'il a dû sentir certaines qualités, déceler un potentiel qu'il savait pouvoir m'aider à développer. Et puis quand on a parlé football, on a été sur la même longueur d'ondes. Ça s'est fait comme ça…

José, raconte-nous cette journée où tu as vu Christopher sur le terrain pour la première fois…
J'ai vraiment eu un coup de cœur pour le joueur, parce que même s'il évoluait en DH, j'ai tout de suite vu en lui l'ADN du footballeur. Il en avait tous les gènes. Il jouait au milieu du terrain, et techniquement, il était nettement au-dessus. Il avait très peu de déchets, sa vision du jeu était parfaite, il avait toujours un temps d'avance sur ses partenaires et sur l'adversaire. C'est ce qui est essentiel, dans ces divisions où les aspects physiques – gabarit, vitesse – font vraiment la différence, car le jeu est essentiellement basé sur le physique et moins sur l'intelligence, la technique.

Christopher, qu'est-ce qui t'a convaincu de travailler avec José ?
Je connaissais bien évidemment sa carrière de joueur, et son discours m'a à la fois rassuré et convaincu. J'étais certain que son passé sur les terrains pourrait m'aider à progresser. Il a appelé ensuite mes parents, parce que j'étais encore mineur, à l'époque, et le feeling est bien passé. Mes parents ont été très rassurés de savoir que José travaillait à l'UNFP.

En quoi était-ce important ?
L'UNFP a été comme une sécurité, surtout pour mes parents, parce qu'il y a tellement de personnes qui nous sollicitent, qui gravitent autour des terrains, qui essaient de nous attirer par tous les moyens en racontant tout et n'importe quoi. Au final, les joueurs sont d'abord perdus, puis perdants. Mes parents ne sont pas dans le milieu du football ; ils sont très méfiants, et ils ont raison. On avait la certitude que ça serait carré, avec José et avec l'UNFP.

José, il est important de convaincre les parents ?
Et ce n'est pas toujours évident pour des parents, quand les joueurs sont mineurs, de faire des choix. De bons choix. Il y a une multitude d'agents autour des terrains, comme le dit Christopher, dont les discours sont basés uniquement sur l'argent et sur la plus-value que les joueurs et eux-mêmes peuvent réaliser en cas de départ. Des discours en réalité sans fondement, dans lesquels la majorité des agents nourrissent une forme de légende. Parce que dans les faits, un joueur est lié à son club formateur jusqu'à son premier contrat pro. Il y a, certes, la possibilité de partir à chaque fin de chaque contrat, mais à l'étranger uniquement, en contre partie des indemnités de formation. Mais les difficultés sont décuplées pour le jeune footballeur, comme la barrière de la langue, l'éloignement familial et l'adaptation aux us et coutumes.

> **«LA CERTITUDE QUE ÇA SERAIT CARRÉ AVEC JOSÉ ET AVEC L'UNFP !»**

Et il doit bien évidemment prouver sur le terrain qu'il maîtrise son poste et est capable d'évoluer au niveau professionnel. Cela fait beaucoup de conditions à réunir. Son salut passe donc, en général, par son club formateur.

José, comment travailles-tu avec Christopher, un jeune joueur de 19 ans, par rapport à un joueur confirmé ?
Tous les joueurs ne se managent pas de la même façon. Je n'accompagne pas un joueur qui a 17 ans de la même manière qu'un joueur qui en a 31.

L'avenir leur appartient…

Pas spectateur, acteur…

« ''VOUS POUVEZ ÊTRE FIER'', M'ONT ÉCRIT SES PARENTS… »

La considération est évidemment la même, mais les besoins sont différents. Tant que le joueur est dans un centre de formation, j'insiste sur le fait que l'aspect financier est vraiment secondaire. Les jeunes doivent avoir conscience de mener un double projet, scolaire et footballistique. L'objectif est de les accompagner et leur faire prendre conscience qu'ils auront besoin de leurs études quelle que soit la carrière qu'ils réaliseront. Notre rôle est bien sûr de les guider sur le plan sportif, de leur faire comprendre ce que l'on attend d'eux à leur poste, en ciblant les manques et en apportant les solutions.

Sur quels points as-tu travaillé spécifiquement avec Christopher ?
Christopher a des qualités innées de footballeur, mais il avait des manques athlétiques. En collaboration avec le préparateur physique du centre de formation, on a prévu pour lui des séances supplémentaires et parfaitement adaptées, afin qu'il se développe physiquement, prenne de la puissance, sans pour autant s'alourdir. Je suis présent régulièrement à ses matchs et je suis là pour lui signaler les erreurs qu'il peut faire au niveau de son positionnement, de sa prise d'informations, afin qu'il réajuste son jeu et qu'il soit plus en phase avec ce qu'on attend de lui. Par exemple, Christopher avait tendance à décrocher très bas pour venir récupérer les ballons, quasiment dans les pieds des défenseurs centraux. Il avait toujours le sentiment d'avoir fait un bon match parce qu'il touchait beaucoup de ballons, mais en réalité, il se mettait dans une zone de confort face au jeu, dans une zone où énormément de joueurs sont capables d'évoluer, alors que c'est un joueur qui, techniquement et avec sa vision du jeu, avait la capacité de se déplacer entre les lignes et de demander des ballons dans le cœur du jeu. C'est ce que l'on a travaillé, pour qu'il puisse être beaucoup plus à la construction et à la finition dans la partie adverse du terrain. Une fois qu'il a compris qu'avec sa maîtrise technique il était capable d'évoluer entre les lignes, il s'est projeté vers l'avant et est devenu beaucoup plus décisif.

Christopher, comment s'est passée l'intersaison, l'été dernier ?
Je me posais beaucoup de questions, j'avais des envies de jouer avec les pros, d'avoir a minima plus de temps de jeu… Je me suis donc appuyé sur José. On a parlé et il m'a conseillé de rester au PSG. Et même si j'avais des opportunités d'être prêté dans un autre club, il valait mieux pour moi rester ici, car un nouveau coach était arrivé et il devait me connaître et me découvrir. Et puis, tout peut aller très vite, dans le football. Je me suis accroché, j'ai continué à beaucoup travailler et à apprendre aux côtés des grands joueurs qui sont autour de moi. Je suis très content, aujourd'hui, d'avoir eu du temps de jeu et la confiance du coach.

José, c'était donc le bon choix ?
C'est souvent ainsi, pour les jeunes joueurs : ils sont impatients, et Christopher n'échappait pas à la règle. Ils ont le sentiment qu'ils peuvent jouer et qu'ils seront au niveau. Il a fallu faire comprendre à Christopher dans quel club il jouait, qu'elle était sa dimension et son ambition. Dans les grands championnats européens, aucun jeune de 19 ans n'est titulaire dans un club du top 5. Il l'a compris et ça a été, dès lors, beaucoup plus simple. Il a également pris conscience du fait qu'il ne perdait pas son temps et qu'il continuait à progresser en s'entraînant au quotidien avec des objectifs bien précis et un environnement de très haut niveau. Les périodes de transfert sont toujours difficiles à gérer, notamment parce que les joueurs sont sollicités par l'extérieur, par les agents, par les médias, qui les amènent à remettre en cause leur quotidien. Et là, il est essentiel d'être en phase avec son propre agent, et le projet validé ensemble.

Peut-on considérer que les compteurs ont été remis à zéro avec l'arrivée d'Unai, cet été, à Paris ?
Tout à fait. Ce qui n'a pas été simple à vivre, pour Christopher, c'est d'avoir acquis la confiance d'un staff, en l'occurrence celui de Laurent Blanc l'année passée, et d'avoir dû repartir à zéro avec le changement d'entraîneur. Mais il s'est accroché. Il s'est vraiment conditionné pour montrer toutes ses qualités à son nouveau staff. Et il a fallu attendre plusieurs mois, ce qui est normal, lorsque vous évoluez dans un vestiaire d'internationaux confirmés.

Son intégration a également été retardée par la situation de l'équipe…
Ce n'était plus, lors des premières semaines, le même PSG, celui qui dominait l'ensemble de ses adversaires la saison dernière. Il a été plusieurs fois remplaçant et les scenarios des matchs n'étaient pas favorables à son entrée en jeu. Il a fallu attendre décembre, après de multiples séances d'entraînement de très haut niveau et une Youth League dans laquelle il a été plus que déterminant, pour qu'il ait du temps de jeu et qu'il puisse montrer ce qu'il est capable de faire en Ligue 1. Il a également enfin pu évoluer au sein d'une équipe qui se rapproche du onze type, parce que plusieurs fois, il avait évolué avec des joueurs en manque de temps de jeu et donc sans automatismes ni repères, ce qui ne facilitait pas son intégration.

Christopher, tu t'appuies sur l'expérience de José pour progresser : comment cela se passe concrètement au quotidien ?
Je me sers beaucoup de son expérience, de son vécu. J'ai besoin d'avoir un avis extérieur sur ce que je réalise de bien ou de moins bien sur le terrain pour progresser. Quasiment après chaque match, José me conseille, on échange, on débriefe, on regarde les vidéos ensemble. Il corrige mes placements, mes prises de balle, on regarde ce que j'aurais pu améliorer. On le fait souvent, et son regard extérieur m'aide énormément. Je débute à peine une carrière professionnelle, et même si je vais faire mes choix dans le futur, je m'appuie et continuerai à m'appuyer sur les conseils de José. Il me fait garder les pieds sur terre. Je ne vais pas m'enflammer parce que j'ai fait quelques matchs. Je dois être constant dans mon travail, régulier dans mes performances ; c'est ce qui est difficile et fera la différence dans la durée. Et José me le rappelle à chaque match, il agit comme un garde-fou.

José, comment pourrais-tu décrire tes relations avec Christopher ?
Au-delà de la relation entre un agent et un joueur, il y a une relation naturelle de grand frère, qui s'est installée. Il prend plaisir à m'appeler pour me parler de son quotidien, de tout et de n'importe quoi, tout comme, de mon côté, je prends plaisir à échanger avec lui, mais pas uniquement du football. Cette relation est aussi importante, parce qu'elle dépasse le cadre du travail. C'est pour moi aussi une grande fierté, de voir à quel niveau évolue Christopher aujourd'hui. Ses parents m'ont envoyé un message, après sa dernière titularisation, me disant que je pouvais être fier du travail accompli.

Qui est loin d'être terminé, non ?
Ce qui est intéressant et ce que j'apprécie, c'est d'assister à l'ensemble de la progression du joueur que j'ai accompagné. Le plaisir que j'en retire, je le trouve dans cet échange, ce partage d'expérience, parce que j'ai connu, comme lui, toutes les étapes qui amènent au plus haut niveau. Ce métier, c'est un tout, qui va du rapport à l'argent, de l'évolution du regard des autres, les sollicitations extérieures, à l'échec, à la déception, parfois même à la blessure. Nous avons atteint un premier objectif, mais le chemin est encore long et les étapes qu'il nous reste à franchir seront encore plus difficiles. Et l'avantage, c'est que Christopher le sait…

Propos recueillis par Philippe Rossi

EUROP SPORTS ASSUR

Guillaume Borne

« S'ASSURER, C'EST ESSENTIEL ! »

Bob Senoussi, Responsable commercial d'Europ Sports Assur, a remis ce jeudi à Guillaume Borne son indemnité liée à la perte de sa licence. Le défenseur a arrêté sa carrière à 27 ans, un soir de mai 2015, à la suite d'un choc violent qui lui vaudra pas moins de neuf fractures au visage.

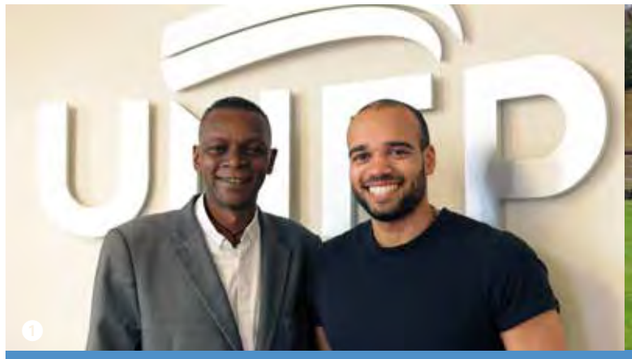

1 Avec Bob Senoussi (ESA). 2 Sous le maillot de Vitré, son dernier habit de footballeur.

Promis à un brillant avenir, Guillaume débute sa carrière sur les chapeaux de roue. Formé au Stade Rennais, il foule les pelouses de Ligue 1 pour la première fois en 2006. La même année, il est sélectionné en équipe de France U19. En 2007, le voilà titulaire à Hambourg pour un match de Coupe d'Europe. Sa carrière bascule, alors, à la trentième minute du match. Il commet une erreur de relance que ne lui pardonnera pas son entraîneur de l'époque, Pierre Dréossi, qui le lui fait savoir à la pause. Guillaume encaisse, mais ne peut pas oublier les mots du coach, qui résonnent comme un désaveu. Il les traîne, depuis, comme un boulet, d'autant qu'ils marquent le début de sa descente aux enfers.

Il est prêté à Brest la saison suivante, passe deux saisons à Boulogne, une autre à Beauvais. Et puis vient le temps du chômage, de l'incertitude. Une période qu'il vit assez mal, jusqu'à connaître la dépression. Il s'interroge sur la suite à donner à sa carrière et retourne s'installer en Bretagne avec sa famille. Le football professionnel lui semble désormais bien éloigné.

Un coup de fil de Michel Sorin, alors entraîneur de Vitré et ancien adjoint de Pierre Dréossi à Rennes, vient lui redonner la place qu'il semblait avoir perdue. Il se reconstruit petit à petit dans le football amateur et passera trois années à Vitré. Sous contrat fédéral, il en profite en parallèle pour réfléchir à l'après-football. Il reprend des études, affine son projet de création d'entreprise.

Sa carrière s'achèvera brutalement le 8 mai 2015. Lors d'un duel, un choc terrible le laisse KO avec neuf fractures au visage. Heureusement, Guillaume, dès son plus jeune âge, avait compris l'importance d'être assuré quand son corps est un outil de travail. À Vitré, il continuait à être assuré par Europ Sports Assur…

« Au début de ma carrière, c'est ma mère qui s'occupait de mon adhésion à l'UNFP et de mon assurance. Et puis, j'ai pris l'habitude de le faire automatiquement chaque saison. S'assurer est essentiel. Mon meilleur ami, Fabien Lemoine, a perdu un rein sur le terrain. Ce sont des événements qui peuvent arriver à tout le monde et qui te font réfléchir. Les jeunes footballeurs sont parfois dans leur monde, et heureusement que l'UNFP, grâce aux multiples réunions organisées avec les stagiaires ou les pros, les sensibilise sans cesse. »

Aujourd'hui, il entend faire profiter les jeunes de son expérience, et a lancé son activité d'accompagnement pour les sportifs de haut niveau (conseil en image, en réseaux sociaux, en media training, en gestion financière, service de conciergerie).

EUROP SPORTS ASSUR — EUROP SPORTS RECONVERSION

UNE AG PEUT EN CACHER UNE AUTRE…

Les services de l'UNFP tiennent également leur assemblée générale comme ce fut le cas, fin 2016, dans nos bureaux parisiens, pour Europ Sports Assur et Europ Sports Reconversion, ce dernier étant – faut-il ici le rappeler ? – une association qui, outre notre syndicat, est composée de la FFF, de la LFP, de l'Amicale des éducateurs et du Snaaf…

1 ESR 2 ESA

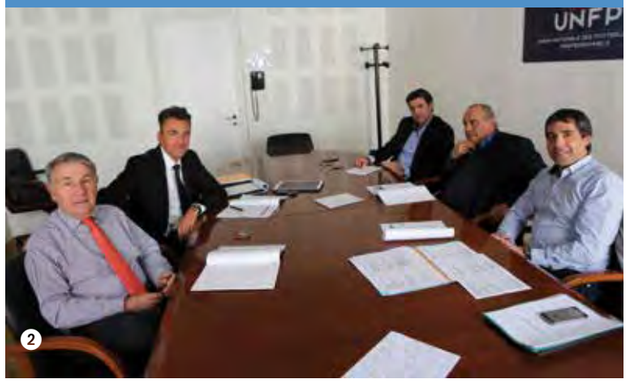

EUROP SPORTS ASSUR

James Fanchone

« AVOIR L'ESPRIT LIBRE… »

C'est en 2014, alors qu'il portait le maillot du Havre AC, que James Fanchone, qui avait débuté sa carrière au Mans en 1999, a rangé les crampons dans l'armoire aux souvenirs à la suite d'une blessure contractée en fin de saison.

« J'étais assuré auprès d'ESA depuis 2002, et je ne le regrette pas. Je sais que l'on nous le répète sans cesse, mais il faut impérativement s'assurer quand on est footballeur professionnel. Je suis là pour en témoigner, si besoin était : je me suis gravement blessé sur une action de jeu, j'ai été en arrêt de travail pendant pas moins de sept mois et j'ai dû me résoudre à tirer un trait sur ma carrière professionnelle.

Pendant ces sept mois, je me suis senti soutenu et épaulé par ESA et les autres services ou membres de l'UNFP. Quand on m'a dit que je ne pourrais plus rejouer au football, le coup a été dur à encaisser. Europ Sports Assur, en me versant mon capital perte de licence, m'a permis de rebondir. J'avais l'esprit libre pour me consacrer aux nouveaux projets qui sont aujourd'hui devenus mon quotidien… »

Heinrich Schatz et Bob Senoussi (ESA) ont remis à James Fanchone son capital perte de licence, sésame vers de nouvelles aventures.

Florent Perraud

« L'UNFP S'IMPOSE À NOUS, FOOTBALLEURS ! »

Depuis avril dernier, Florent Perraud, 34 ans, est de retour au DFCO, club où il a évolué entre 2004 et 2009, puis entre 2013 et 2015. Mais il a troqué son costume de gardien contre celui de salarié du service commercial. Retour sur un parcours de reconversion entamé à l'aube de ses 24 ans avec l'aide d'Europ Sports Reconversion…

Florent Perraud a pris son avenir à deux mains pour réussir sa reconversion en restant dans « son » milieu, mais en y découvrant de nouveaux horizons.

Florent, à quel moment as-tu commencé à te préoccuper de ton après-carrière ?
Relativement assez tôt, car j'avais conscience de la fragilité d'une carrière professionnelle. Une blessure, une fin de contrat, le chômage, tout peut aller très vite dans un sens comme dans l'autre. Dès le centre de formation, à Saint-Étienne, j'assistais régulièrement aux réunions organisées par l'équipe d'Europ Sports Reconversion dans le vestiaire. J'ai naturellement contacté Jacques Glassmann pour voir ce que l'on pouvait mettre en place. J'avais 24 ans, et c'est probablement l'une des meilleures décisions que j'ai prises dans ma carrière…

Pourquoi ?
Jacques m'a d'abord énormément rassuré. À 24 ans, je n'avais pas encore de projet précis pour ma reconversion. J'étais motivé pour me former, mais je ne savais ni comment, ni pour quel objectif précis. Mais, pour lui, cela n'était pas un problème, je ne devais pas m'en soucier plus que cela. Il a, en revanche, insisté sur l'importance de me construire un réseau, de travailler mon relationnel, de poser des jalons entre le monde du football et celui de l'entreprise, me disant que, forcément, à la fin de ma carrière, j'en retirerais des bénéfices et aurais des opportunités. C'était la clé… Il avait raison !

RETOUR AUX SOURCES…

L'entretien individuel a été le point de départ…
Ça a été assez poussé. Nous avons passé en revue ma scolarité, ma personnalité, mon parcours dans le football, mes points forts, mes faiblesses, mes qualités, mes défauts, mes envies, ma manière de fonctionner, etc. Nous avons ensuite bâti un plan de formation, qui correspondait parfaitement à mon tempérament.

J'imagine qu'il a été également adapté à ton métier de footballeur ?
Complètement. Je ne voulais pas retourner sur les bancs de l'école et je ne voulais pas que les formations soient un frein à ma carrière professionnelle. J'ai parfaitement pu concilier les deux. Je travaillais le soir une fois mes enfants couchés, ou à l'hôtel pendant les déplacements. Je voulais être assez libre et autonome dans ce processus de formation. L'équipe d'ESR a réussi à chaque fois à trouver ce qui correspondait le mieux à ce que je recherchais.

Et que recherchais-tu ?
Je me suis d'abord remis à niveau sur l'informatique, puis j'ai passé mes diplômes d'entraîneur ; j'ai ensuite fait du management d'entreprise et, enfin, de l'immobilier. Ces formations ont été un formidable tremplin. J'ai eu plusieurs opportunités au moment de raccrocher les crampons. Mais mon choix a été assez facile à faire.

Qu'est-ce qui a fait la différence ?
La passion, évidemment. Le DFCO, c'était la possibilité de rester dans mon domaine de prédilection, de vendre du football en transmettant ma passion. C'est un club en plein essor, tous les voyants sont au vert, et je connais parfaitement la maison. J'ai estimé que c'était une vraie belle opportunité que je ne pouvais pas rater. Et puis, la transition entre le terrain et les bureaux s'est faite naturellement ; c'était moins compliqué que de changer de secteur d'activité ou de partir totalement dans l'inconnu.

« UNE AVENTURE HUMAINE PASSIONNANTE ! »

Le service commercial du DFCO, c'est quand même un autre monde, pour le joueur que tu étais…
J'ai troqué ma panoplie de gardien pour un costume-cravate *(rires)*. Plus sérieusement, mon travail consiste à trouver des partenaires et des entreprises pour du sponsoring, à commercialiser les panneaux publicitaires, les places VIP, à gérer, également, l'événementiel lors des matchs, la réception de nos partenaires ou des politiques. C'est beaucoup de responsabilités, de travail et une aventure humaine passionnante à vivre au quotidien.

Tu découvres, finalement, l'envers du décor d'un club de football…
Un club est un gros paquebot. Quand on porte des crampons et des gants, dans mon cas, on est focalisé sur la performance individuelle et collective, mais on ne se rend pas compte de la structure d'un club, des hommes et des femmes qui font tourner une entreprise avec un budget de 26 millions d'euros, en ce qui concerne Dijon. On forme une grande équipe. À mon niveau, j'ai la chance d'être encadré par le service commercial du club, qui m'aide à progresser tous les jours.

Ton passé sur les terrains t'aide dans ton nouveau métier, ne serait-ce que pour transmettre la passion du football…
Effectivement, les interlocuteurs sont très attentifs et friands de nos échanges. Je peux leur transmettre et leur faire ressentir ce que les joueurs réalisent sur le terrain. On revient sur certaines époques vécues par le DFCO, sur certains matchs, on évoque des souvenirs communs. Après, ce n'est pas parce qu'une entreprise discute avec Florent Perraud qu'elle va obligatoirement signer un contrat, mais cette proximité va rendre le contact et la relation plus faciles. C'est le cœur de mon activité, aujourd'hui. Je n'ai pas forcé ma nature de ce côté-là. Quand j'étais pro, je n'avais aucun mal à aller discuter dans les salons avec les partenaires ou avec les supporters.

Est-ce que tu sensibilises les jeunes joueurs du DFCO sur l'après-football ?
J'en discute beaucoup avec eux car c'est un sujet qui me tient à cœur. J'ai été délégué club de l'UNFP tout au long de ma carrière. Cela a commencé à Saint-Étienne, alors que j'avais 18 ans à peine. Philippe Flucklinger, en bon gardien de but qu'il a été, m'a transmis la flamme. Je continue de relayer le message du syndicat aux jeunes du DFCO. Ils doivent prendre conscience que l'UNFP est quelque chose qui n'est pas imposé, mais qui s'impose à eux.

Mieux vaut donc se protéger…
Le football est un milieu très difficile. Bon nombre de personnes nocives et mal intentionnées rôdent autour des joueurs. L'UNFP est là simplement pour les aider, sans aucune arrière-pensée. Les aînés transmettent leur expérience. Ce n'est pas une entité de plus qui te sollicite comme les autres. Le syndicat te suivra toute ta carrière, du début à la fin, que tu sois dans la réussite ou dans l'échec. C'est une grande force, une grande chance pour les footballeurs.

C'est au début de ta carrière, justement, que l'UNFP a été d'une grande aide pour toi…
Si j'ai été professionnel, je le dois en grande partie à l'UNFP. Je me suis retrouvé au chômage à 22 ans… L'UNFP, sous l'impulsion de René Charrier, a pris les choses en main et j'ai pu signer pro à Dijon. Si le syndicat n'avait pas été là, ma carrière aurait sans doute pris un tournant différent.

Le terrain d'entraînement des pros est situé juste derrière ton bureau. Cela ne te démange pas de remettre les gants ?
Bien sûr, cela me démange souvent. La semaine, on a beaucoup de rendez-vous à l'extérieur, c'est moins tentant. C'est essentiellement l'adrénaline du week-end, qui me manque, de ne plus ressentir cette boule au ventre quand tu prépares un match de haut niveau. Il faut savoir tourner la page. J'ai vécu de grandes émotions pendant quinze ans. Aujourd'hui, j'ai la chance de me lever et de me dire que je vais continuer à vivre du football, de manière différente. J'ouvre un nouveau chapitre de ma vie et j'espère que les quinze prochaines années seront aussi belles et intenses que les précédentes.

Propos recueillis par Philippe Rossi

Récit

COMPRENDRE LE COMBAT DE LASSANA DIARRA CONTRE LA FIFA…

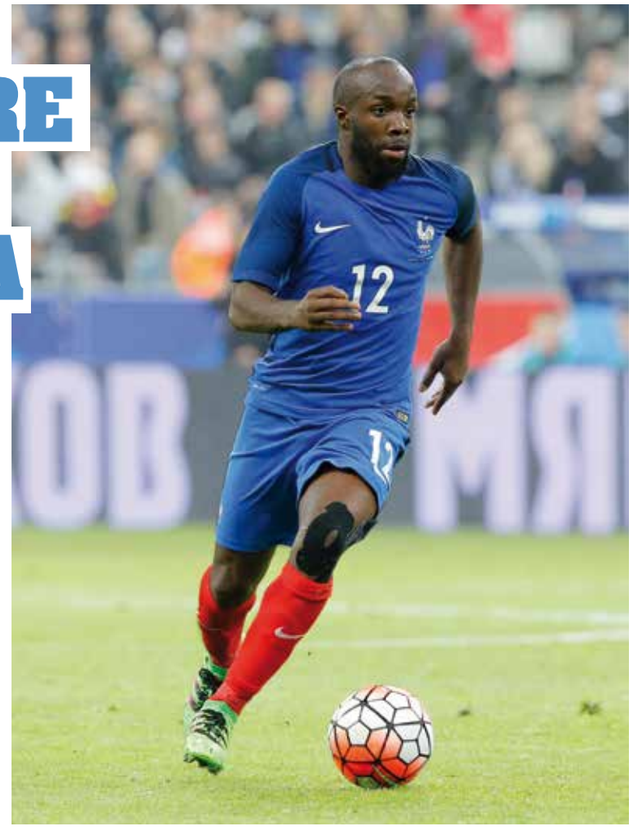

En octobre dernier, Lassana Diarra s'est présenté au tribunal de commerce du Hainaut, division de Charleroi, en compagnie de ses avocats, Jean-Louis Dupont – qui fut, en son temps, celui de Jean-Marc Bosman – et Martin Hissel, ainsi que de Philippe Piat, Président de la FIFPro et Coprésident de l'UNFP, venu soutenir l'international français, qui réclamait pas moins de 6 millions d'euros à la Fifa.
Le 19 janvier 2017, l' « affaire Lassana Diarra » a pris un nouveau virage juridique et judiciaire, avec le jugement rendu par le tribunal de commerce de Charleroi.
Pourquoi ? Comment ? Grâce au département juridique de l'UNFP, vous allez tout comprendre du combat mené par l'actuel Marseillais…

LES FAITS

En août 2013, Lassana Diarra – aujourd'hui sous contrat avec l'Olympique de Marseille – s'est engagé pour une durée de quatre saisons sportives avec le club russe du Lokomotiv Moscou. Le 22 août 2014, le club a rompu le contrat de travail, en raison de manquements contractuels de la part du joueur. Or, le contrat de travail prévoyait qu'en cas de rupture imputable au joueur avant le terme du contrat, ce dernier serait redevable au club moscovite de la somme de 20 millions de dollars. Le club a donc réclamé à l'ancien joueur du Real Madrid cette somme colossale.
Face à l'absence de réponse du joueur, le club a saisi la Chambre de résolution des litiges de la Fifa, afin qu'elle condamne le joueur à lui verser les sommes prévues.

Les arguments de Lassana Diarra n'ont pas été entendus par la Fédération internationale. Il a ainsi été condamné, en avril 2015, à verser au club russe la somme de 10,5 millions de dollars, la Fifa ayant accepté de réduire de moitié la somme prévue au contrat.

Le joueur a fait appel de cette décision devant le Tas, qui a pourtant confirmé les sanctions à son égard en mai 2016.
Toutefois, pendant la période de huit mois entre son départ du club moscovite et la décision rendue par la Fifa, Lassana Diarra n'a pas réussi à trouver de nouveau club, chaque prétendant craindre d'être condamné solidairement au paiement de l'amende infligée au joueur, comme le prévoient les règlements Fifa.

Seul Charleroi avait osé proposer un contrat au joueur, à condition d'obtenir rapidement la certitude de ne verser aucune somme au club russe. L'offre écrite était donc soumise à l'obtention de la confirmation par la Fédération internationale et les instances footballistiques belges de cette certitude.

Malheureusement, la réponse de la Fifa n'est pas parvenue dans les délais espérés, et Lassana Diarra n'a pas pu porter les couleurs du club belge, la période d'enregistrement des contrats ayant été clôturée.

Le joueur a donc saisi les juridictions civiles belges, reprochant à la Fifa et à la fédération belge de l'avoir privé de la faculté d'exercer son métier de footballeur professionnel pendant la saison 2014-2015.

Selon les avocats de l'international français, l'article des règlements Fifa visé est une entrave à la liberté de circulation de Lassana Diarra, en sa qualité de travailleur, puisqu'il obligerait un nouvel employeur à s'acquitter du paiement d'une somme d'argent pour s'attacher les services d'un joueur, pourtant libre de tout contrat.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉCISION RENDUE PAR LE TRIBUNAL BELGE

Il est important de rappeler que la décision rendue par le tribunal de commerce de Charleroi, le 19 janvier dernier, soit plus de deux ans et demi après les faits, n'avait pas pour vocation de juger si la rupture du contrat était imputable au joueur ou au club, cet aspect de la procédure ayant été définitivement tranché avec la décision rendue par le Tas.

Sur le fond, pourtant, trois éléments majeurs méritent d'être soulignés.

1) Absence de compétence obligatoire du Tas et compétence des juridictions nationales

D'abord, les juges du tribunal de Charleroi sont venus préciser qu'ils étaient bien compétents pour trancher le litige dont ils étaient saisis. Ils ont ainsi écarté les arguments de la Fifa, selon laquelle seul le Tribunal Arbitral du Sport était habilité à se prononcer. Cette décision est donc fondamentale en ce qu'elle confirme la compétence des juridictions étatiques (non-obligation de saisine systématique du Tas), dès lors qu'un dommage est avéré dans un État en particulier (en l'espèce, en Belgique, puisque la proposition de contrat émanait d'un club belge).

2) Illégalité du retard volontaire dans la délivrance du CIT en cas de rupture imputable au joueur

Les juges belges en ont également profité pour rappeler que le retard volontaire dans la délivrance du CIT, opérée ici par la Fifa et la fédération russe, en prétextant l'existence d'un litige contractuel entre le joueur et le club quitté lorsque la rupture est imputable au joueur, est une pratique contraire au droit européen et une entrave à la libre circulation.

3) Violation du droit européen par l'article 17.2 des règlements Fifa du statut et du transfert du joueur

Le tribunal belge a jugé que l'article 17.2 des règlements Fifa était contraire au droit européen. En effet, l'application de cet article reviendrait à la situation antérieure à l'arrêt Bosman, qui imposait le versement d'une indemnité « de transfert » malgré l'absence de contrat de travail en cours. Cette décision est fondamentale pour l'avenir des joueurs professionnels, car elle vient à nouveau consacrer la libre circulation des travailleurs dans le football européen.

Ainsi, le joueur s'est vu octroyer la somme de 60 000 euros correspondant aux salaires qu'il aurait dû percevoir avec le club belge, la justice ayant rappelé que le préjudice réparable n'était que celui qui avait sa cause sur le territoire belge. Le tribunal a également octroyé la somme d'un euro symbolique au joueur, au titre de la perte de chance d'avoir pu s'engager dans un autre club. Le préjudice de perte de chance sera à nouveau jugé ultérieurement, lorsque les demandes du joueur auront été approfondies sur ce sujet.

Ces développements des juges belges confortent ainsi la position classique du syndicat des joueurs, en ce qu'ils rappellent que le football n'est pas une zone de non-droit, mais bien un secteur d'activité professionnel dans lequel le droit européen s'applique.

PHILIPPE PIAT

« ÇA NE PEUT PLUS DURER ! »

Voilà des années que Philippe Piat, Coprésident de l'UNFP et Président de la FIFPro, appelle les profondes réformes nécessaires pour inscrire le football professionnel dans son temps. L'étude réalisée par la FIFPro sur les conditions de travail dans le monde auprès de 14 000 footballeurs, la première du genre, vient confirmer l'urgent besoin d'un changement radical et conforte Philippe Piat dans ses positions, ce qui, à ses yeux bien évidemment, n'est pas le plus important…

Photo de famille de la FIFPro, réunie au Costa Rica pour son Congrès annuel.

Philippe, à la lecture de cette enquête, on peut parler d'un véritable coup de tonnerre…
C'est un doux euphémisme ! Cette étude, qui fera date, balaie tous les préjugés sur les footballeurs professionnels, et l'image qui leur colle à la peau à cause de la méconnaissance des réalités de leur métier, ou plutôt de l'exposition médiatique d'une infime minorité d'entre eux. Nous n'avons eu de cesse de dénoncer ces amalgames, ces généralités et nous avons, souvent, prêché dans le désert, quand on ne se moquait pas de nous. Comme je l'avais dit lors du dernier Congrès de la FIFPro, en début de mois, paraphrasant Léo Ferré, on pourra continuer à nous rire au nez, mais tout dépendra, désormais, de quel rire !

Cette étude…
(Il coupe.) Permettez-moi, avant d'aller plus loin, de féliciter l'administration de la FIFPro pour l'énorme travail qu'elle a produit ici. Comme lors de la sortie de notre « Black book », il y a un peu plus de quatre ans et qui dénonçait les pratiques dans les pays de l'Est de l'Europe, nous pouvons, nous devons être fiers de ce que nous avons réalisé là, et – sans risque de me tromper –, je peux affirmer que nous sommes les seuls à pouvoir réussir un tel tour de force grâce à l'engagement de chacun de nos syndicats dans le monde, qu'il convient ici aussi de complimenter, et sans lesquels rien n'aurait été possible. Mobiliser près de quatorze mille footballeurs – que je tiens à remercier – autour d'un projet commun était une gageure, mais il n'a pas été difficile de les convaincre : ils ont compris l'importance de cette enquête et l'impact qu'elle aurait, non seulement auprès du grand public et des médias, mais aussi – mais surtout, du moins faut-il l'espérer… – auprès des instances, qui n'ont jamais réellement pris conscience du quotidien des footballeurs… Et qui, du même coup, n'ont jamais ressenti le besoin d'agir pour l'ensemble d'entre eux, malgré nos relances permanentes et les cris d'alarme, ici ou là, qui, loin d'être des épiphénomènes, rendaient compte d'une situation toujours plus dramatique. Aujourd'hui, plus personne ne pourra dire qu'il ne savait pas, plus personne ne pourra ignorer les conditions de travail de la majorité des joueurs professionnels, plus personne ne pourra réfuter la précarité d'une profession qui fait pourtant rêver, plus personne ne pourra nier le besoin urgent, vital, de réformes structurelles.

Tout est donc lié…
Qui prétendra le contraire ? Qui pourrait dire que la FIFPro, qui se soucie, elle, de l'ensemble des footballeurs et pas seulement de l'élite, n'a jamais dénoncé la relation, évidente, entre les maux du football professionnel, tels que décrits ici par les footballeurs eux-mêmes, et le système des transferts, par exemple, qui est à l'origine de tous les dérèglements et de tous les excès, puisqu'il conduit même parfois à l'usage de la violence envers les joueurs pour qu'ils acceptent de casser ou de prolonger leur contrat contre leur propre volonté ? Comment peut-on imaginer, dans une autre activité que la nôtre, que des salariés attendent des mois pour toucher leur salaire, et parfois plus d'un an, même, sans que l'on puisse sanctionner les employeurs, et sans que les joueurs puissent recouvrer naturellement leur liberté sans avoir à prouver qu'ils ne sont pas… coupables ? Dans quelle autre activité que le football – et sans risquer la moindre sanction ! – emploie-t-on un salarié sans un contrat de travail écrit, qui l'engage comme il engage son employeur au regard des droits et des devoirs de chacune des parties. Voilà qui est scandaleux et irresponsable, quand on pense que le métier de footballeur est un métier à risques. Dans quelle autre activité un salarié n'a-t-il pas le droit à des congés ? Comment imaginer que des joueurs, à notre époque, n'aient pas accès aux soins, même les plus élémentaires, appropriés à la pratique de leur métier ? Pourquoi accepte-t-on, dans notre sport, que des salariés soient mis à l'écart des autres, qu'on les prive, pour x raisons, de la capacité d'exercer le métier qui est le leur, simplement par calcul, pour de vils intérêts ?

Qui peut répondre à vos interrogations ?
Les instances, la Fifa en premier lieu, qui parle souvent d'unité, qui veut que les règles soient partout les mêmes, mais qui s'en tient à la périphérie. ■■■

1 Didier Drogba et beaucoup de grands joueurs ont commenté l'enquête de la FIFPro et apporté leur soutien aux joueurs en grande difficulté.

2 Au Gabon, les joueurs s'organisent et se battent pour récupérer leurs salaires impayés. Et ils n'hésitent pas à le faire savoir.

C'est-à-dire ?
C'est bien, que les lois du jeu soient identiques partout dans le monde, mais ce n'est pas cela, le plus important. C'est bien d'agir pour l'harmonie des compétitions, mais il ne suffit pas qu'elles soient bien organisées, toujours plus populaires, qu'elles rapportent toujours plus d'argent. Ce n'est pas, en tous les cas, ce que demandent en priorité, la majorité des footballeurs dans le monde : eux veulent pouvoir vivre de leur métier correctement, nourrir leur famille, préparer leur avenir. J'ai entendu que, dans certains pays, les footballeurs demandent à leurs enfants de ne pas divulguer leur métier à leurs camarades de classe pour éviter les railleries : vous vous rendez compte de ce que cela signifie ?

Oui…
C'est insupportable ! Le football, comme je l'expliquais, est souvent hors la loi, mais il reprend l'évolution de la société : les riches sont toujours plus riches et les plus démunis continuent de s'appauvrir…

Vous parlez des joueurs ?
Par ricochet, forcément, et pour moins de 2 % d'entre eux, peut-être, mais cette évolution repose en réalité sur la richesse de quelques grands clubs dont l'appétit n'a pas de limite, et j'en veux pour preuve les changements promis au niveau des compétitions européennes de clubs. Toujours plus pour les uns, quelques-uns, toujours moins pour les autres. Tous les autres ! D'un côté quelques privilégiés, de l'autre la majorité qui souffre, qui vit au jour le jour. Alors, bien sûr, en ma qualité de Coprésident de l'UNFP, je me félicite de ce que nous avons bâti pour les joueurs évoluant en France depuis cinquante-cinq ans, du statut qui est le leur, de la sûreté contractuelle dont nous pouvons être fiers comme de notre Charte, véritable convention collective, et je pourrais tenir le même discours, ou presque, si j'étais à la tête de quatre ou cinq autres syndicats en Europe.
Mais, et c'est en ce sens que l'enquête de la FIFPro prend toute sa signification, dans la majorité des autres pays où le football professionnel a droit de cité, en Afrique, aux Amériques et dans le reste de l'Europe[1], la situation des footballeurs va de mal en pis. Il faut être aveugle et sourd pour ne pas comprendre que la colère gronde partout, qu'il faut mettre un terme aux inégalités, aux abus, à cette fuite en avant ! C'est pourquoi les réformes, que nous appelons depuis si longtemps, sont non seulement nécessaires, mais sont seules garantes de la pérennité d'une profession qui souffre chaque jour un peu plus. Il faut taper fort et taper vite ! La FIFPro n'est d'ailleurs pas la seule à s'en être rendu compte. De plus en plus de joueurs majeurs portent également nos revendications, c'est-à-dire celles du plus grand nombre. Il ne faut pas les croire enfermés dans leur tour d'ivoire, mais bien décidés à agir, au contraire. Comme nous. Et, je l'espère, comme tous ceux, à commencer par les instances, qui ont compris que cela ne pouvait plus durer !

Propos recueillis par Stéphane Saint-Raymond

(1) Les membres asiatiques de la FIFPro n'ont pas participé à cette enquête pour en avoir mené une identique, il y a deux ans, avec les mêmes… résultats !

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

FOOTBALLEUR PRO

L'APPLI QUI ÉCLAIRE VOTRE VISION DU JEU

TOUS LES ACTEURS QUI FONT LE FOOTBALL
+ de 2 000 comptes : joueurs, médias, institutions.

TOUTES LES CONVERSATIONS EN TEMPS RÉEL
+ de 100 000 messages analysés chaque jour.

UN PANORAMA COMPLET DE L'INFORMATION CLÉ
Les sujets les plus discutés, les messages les plus populaires, les personnalités les plus citées.

EXCLUSIVITÉ JOUEURS ADHÉRENTS

CONTRÔLE DE SA RÉPUTATION
Accès personnalisé à tout ce que l'on dit sur eux sur le web et les réseaux sociaux.

LES STATISTIQUES SPORTIVES DÉTAILLÉES ET PERSONNALISÉES
Une analyse complète fournie après chaque match par Opta.

DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR